

FICHE SIGNALÉTIQUE « Z1 »

SENTIER INTERNATIONAL DES APPALACHES

Information pour le service des réservations

NOM : **Camping de La Chute
Anse-à-Valleau**

CARTE TOPO : Côte-de-Gaspé

DATES EXPLOITATION : 24 juin au 11 octobre

N^{bre} DE PLACES :

1 abri 3 murs (lean-to)
pouvant accommoder de 4 à 6 personnes
2 plates-formes à 2 tente chaque

TARIF :

10,00\$/nuite, tente

15,00\$/nuite, par /personne dans un abri 3 murs (lean-to)(3,7mX3,7m)

LOCALISATION À 5 km du phare de Pointe à la Renommée, sur le portage Saint-Héliar

ACCÈS ROUTIER LE PLUS PROCHE : À 1 km, de la Route 132

DISTANCE DE MARCHÉ DE L' ACCÈS ROUTIER LE PLUS PROCHE : 1,0 km

ÉTAPE À L' OUEST :	Refuge des Cascades	DISTANCE :	24,8 km
ÉTAPE À L' OUEST :	Saint-Yvon	DISTANCE :	13,4 km
ÉTAPE À L' EST :	Refuge le Zéphir	DISTANCE :	8,3 km
ÉTAPE À L' EST :	Anse-à-Valleau	DISTANCE :	12,3 km

MESSAGE AUX CLIENTS

L'aire comprend 1 abri 3 murs (lean-to) de 3,7m X 3,7 m et 2 plates-formes de bois mesurant 3,7 m sur 3,7 m. Les tentes doivent être installées sur les plates-formes. Le site comprend aussi une toilette sèche. L'entretien est la responsabilité des usagers.

L'abri (lean-to) est une construction de 3 murs, un plancher et un toit. Il n'y a pas de poêle ni de lit. On peut y dormir à 6 personnes sans tente.

Vous devez apporter tente, sac de couchage, sans matelas, poêle de camping, allumettes, lampe de poche, gamelles et ustensiles, nourriture, papier hygiénique, trousse de premiers soins.

On trouve à proximité du camping un point d' eau. L' eau peut ne pas être potable; il est recommandé de la traiter ou de la faire bouillir. On peut faire des feux de camp si le degré de sécheresse n'est pas élevé, dans les endroits aménagés pour les feux seulement.

Un dispositif de **support de nourriture** est aussi sur le site. Cela sert à suspendre à 4 mètres du sol la nourriture des randonneurs afin de tenir les ours et autres bêtes sauvages éloignés du campement.

Renseignements supplémentaires : Bureau du SIA (418) 562-7885

